

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 3

Artikel: Résultats de la collecte en faveur de l'Italie méridionale dans la Suisse romande

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- a) A fixer un ou plusieurs types définitifs de maisons pour une ou deux familles; il faudra pour l'établissement de ces immeubles-type, prendre en considération la situation climatique et sismologique de l'Italie méridionale;
- b) A faire les plans d'exécution détaillés, à les faire reproduire et à établir le cahier des charges;
- c) A s'occuper des conditions de livraison qui devront être publiées;
- d) A ouvrir un concours par la voie des journaux et à examiner les offres qui lui parviendront;
- e) A préaviser la Direction sur la manière de remettre le travail et les commandes.

Le Bureau de la Direction s'occupera de mener à bonne fin cette nouvelle intervention de la Croix-Rouge suisse en Italie, en prenant contact avec le gouvernement italien pour le règlement des questions de droit, de construction et de police sanitaire, ainsi que pour l'obtention gratuite de terrains à bâtir, du transport des maisons et du personnel chargé de la construc-

tion. La Direction s'entendra à ce sujet avec la légation suisse à Rome, qui veut bien lui prêter ses bons offices.

En outre, le Bureau de la Direction fera les démarches nécessaires pour le choix des habitants des châlets suisses.

Enfin, c'est au Bureau qu'incombera le travail du contrôle des livraisons et du règlement des comptes.

2. Les présentes décisions seront communiquées aux sections de la Croix-Rouge, aux comités de l'alliance des samaritains, de la Société militaire sanitaire suisse, de la Société d'utilité publique des femmes suisses, à la presse, et aux représentants de la Suisse en Italie.

3. Après règlement complet et définitif de tout ce qui concerne les secours pour l'Italie méridionale, la Direction publiera les comptes finaux; cette publication paraîtra probablement en automne 1909. La plaquette donnera les recettes, groupées par cantons, et contiendra les remerciements de la Croix-Rouge suisse à tous ceux qui ont contribué à l'envoi de secours pour le Midi.

Résultats de la collecte en faveur de l'Italie méridionale dans la Suisse romande.

1. *Jura bernois.* Le Comité de la Croix-Rouge Berne-Jura, a fait imprimer un appel en faveur de la collecte, et cet appel a été adressé à toutes les communes du Jura bernois. Beaucoup de communes ont adressé directement à Berne, le montant des souscriptions, aussi les chiffres qui suivent n'ont qu'une *valeur relative*:
District de Courtelary, 15 villages, enfants

des Ecoles du dimanche de St-Imier, et produit d'un concert	frs. 2195.85
District de Neuveville, Prêles seul	» 44.70
District de Delémont, deux communes	» 117.50
District de Moûtier, 13 communes	» 1895.90
A reporter	frs. 4253.95

Report	frs. 4253.95
District de Porrentruy, 4 petites communes	» 191.10
District des Franches-Mon- tagnes, 3 communes	» 93.50
Total remis au Comité Berne- Jura	<u>frs. 4538.55</u>

2. *Genève.* A l'occasion du sinistre d'Italie, l'activité de la Croix-Rouge genevoise s'est manifestée de la façon suivante :

Un appel à la générosité du public, par voie des journaux, d'affiches, de collecteurs et de dépôts de listes de souscription à la Banque de Dépôts et de Crédit; chez Messieurs Ackermann frères, Louis Goetz, gérant, H. Fink, pharmacien, a produit la somme de frs. 49,460.90 soit :

1. Deux versements de frs. 10,000 du <i>Journal de</i> <i>Genève</i>	frs. 20,000.—
2. Un versement de l'Etat de Genève, par l'entre- mise de M. le Conseiller d'Etat Fazy	» 2,000.—
3. Un versement de la ville de Genève, par l'entre- mise de M. le Conseiller administratif Boveyron	» 2,500.—
4. Produit d'un concert or- ganisé à Laney	» 1,000.—
5. Dons particuliers et listes de souscription	» 23,960.90
Total égal	frs. 49,460.90
moins frais	» 742.05
Solde net	<u>frs. 48,718.85</u>

Cette somme a été remise au Comité central de la Société de la Croix-Rouge suisse à Berne, soit sous forme d'espèces, soit sous forme de matériel — pansements, vêtements, tente de lazaret, etc. De plus, de nombreux dons en nature provenant de particuliers ont été groupés et expédiés par nos soins à M. Meuricoffre, Consul général suisse à Naples.

Le Comité genevois exprime ses remerciements aux autorités cantonales, municipales et communales, à la presse, aux Samaritaines et Samaritains, qui se sont chargés de la collecte dans la campagne genevoise, aux Dames de la Croix-Rouge, qui de leurs deniers ont fait un envoi important d'objets divers; à la Maison Ackermann frères, qui s'est chargée à titre gracieux de toutes les expéditions, et à tous ceux qui ont joint leurs efforts aux siens.

La Société des Dames de la Croix-Rouge avait décidé l'envoi d'infirmières à leurs frais, et un groupe de la Société des Samaritains était également prêt à partir. Un avis officiel de la Croix-Rouge italienne que le personnel de secours était suffisant, a fait renoncer à ce projet.

3. *Neuchâtel.* La collecte faite par les soins des différents comités de districts, a donné dans le canton de Neuchâtel des résultats très réjouissants. En général les journaux ont ouvert leurs colonnes aux souscriptions en faveur de la Croix-Rouge. Une grande quantité de magasins, de cercles et de locaux de sociétés avaient accepté volontiers le dépôt des listes. Les correspondants de la Croix-Rouge, dans tous les villages du canton, ont contribué à cette dispersion des listes, et ont souvent collecté eux-mêmes dans leur rayon d'activité.

Il est certain que la mauvaise situation des affaires, spécialement en ce qui concerne la crise horlogère, n'a pas eu une influence favorable sur le résultat de la collecte qui a été le suivant :

Le district de Boudry	frs. 2,684.60
Le district de La Chaux-de- Fonds	» 3,962.65
Le district du Locle	» 2,461.60
Le district de Neuchâtel par	
A reporter	<u>frs. 9,108.85</u>

	Report frs. 9,108.85
les journaux de la ville frs. 9,409.70, par les listes de souscriptions en ville et dans les neuf villages du district frs. 6,371.90, par d'autres souscriptions re- mises à la Croix-Rouge frs. 3,526.70, au total . . . »	19,308.30
Le district du Val-de-Ruz (pas de section de la Croix- Rouge) »	1,111.75
Le district du Val de Tra- vers »	4,201.80
Total, canton de Neuchâtel	<u>frs. 33,730.70</u>

4. *Valais*. La Croix-Rouge ne compte jusqu'ici qu'une seule section dans le canton du Valais, c'est la Société de la Croix-Rouge de Sierre. Cette section a organisé la collecte non seulement dans son rayon d'activité, mais encore dans 15 localités du canton.

La somme totale recueillie par elle a été de frs. 5,792.45, mais comme beaucoup de souscripteurs avaient exprimé le désir que les sinistrés de Nax pussent aussi bénéficier des dons recueillis, la Croix-Rouge suisse, — d'accord avec cette manière de faire, — n'a touché que frs. 3,482.10.

5. *Vaud*. La Société vaudoise de la Croix-Rouge qui ne possède qu'un nombre très limité de correspondants dans les localités du canton a adressé aux 388 communes, ainsi qu'aux différents journaux du pays, des listes de souscriptions. Les communes ont été laissées libres de procéder à la collecte comme bon leur semblait. Le résultat a été excessivement favorable et a donné, pour le canton de Vaud, la somme totale de frs. 82,963.55.

En outre la Société vaudoise de la Croix-Rouge a fait des expéditions d'objets divers pour la valeur d'environ frs. 3,000.

La Croix-Rouge et la catastrophe de Messine.

Au lendemain de la catastrophe sans précédent, du désastre sans nom, qui a ravagé la Sicile, à la suite de cet effroyable tremblement de terre, accompagné de raz-de-marée, qui le 28 décembre au matin, détruisit Messine, Reggio et plusieurs autres petites villes avoisinantes, et fit en quelques secondes 150 à 200,000 victimes, plus qu'une guerre meurtrière en de longs mois de luttes sanglantes, un cri immense de pitié parcourut l'humanité toute entière et la Croix-Rouge qui, depuis quelques années et un peu partout on peut le dire, s'est fait dans toute calamité considérable l'organe de la solidarité humaine et le canal principal des

secours à porter aux victimes, la Croix-Rouge n'a pas failli à sa tâche.

Ceux, bien rares encore assurément, qui hésitent à considérer l'action en temps de paix, comme une des tâches normales de la Croix-Rouge et lui appartenant en propre, auront sans doute vu tomber leurs hésitations et se rallieront dorénavant sans réserve à ce principe, à la fois fécond pour la Croix-Rouge elle-même et salutaire à l'humanité souffrante.

Dans beaucoup de pays les sociétés de la Croix-Rouge, que leur organisation mettent à même de porter des secours immédiats et efficaces ont pris la tête du mouvement, soit pour rassembler des fonds,